Comptabilité des entreprises

ECTS : 0

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours 'Comptabilité Financière' comprend deux parties. La première, s'intitule 'Comprendre les états comptables et financiers'. Elle est dédiée à la découverte des états comptables et financiers, obligatoires dans les entreprises. La seconde traite de la construction des états comptables et financiers. Elle s'intitule 'Construire les états comptables et financiers'.

La première partie 'Comprendre les états financiers' comporte 6 étapes.

- La première étape, purement introductive, traite des objectifs de la comptabilité financière. Quels sont les acteurs qui utilisent l'information comptable ? Pourquoi en ont-ils besoin ?
- La seconde étape décrit la réalité financière de l'entreprise que les états financiers visent à retranscrire.
- La troisième étape est consacrée aux états financiers. Elle présente les objectifs, contenus et caractéristiques de chacun d'eux.
- La quatrième étape se focalise sur la mesure du résultat, concept clé puisque c'est essentiellement lui qui permet de juger la performance de l'entreprise.
- La cinquième étape insiste sur l'articulation et la complémentarité des états financiers.

La deuxième partie 'Construire les états financiers' comporte 5 étapes.

- La première étape décrit le processus comptable : comment les opérations de l'entreprise sont enregistrées dans des comptes, à la fois dans le grand livre et le journal, et comment les comptes sont reportés dans les états financiers.
- La seconde étape reprend le principe de l'enregistrement des opérations en comptabilité en introduisant la technique du débit/crédit utilisée par les comptables.
- La troisième étape s'intéresse aux achats et ventes courantes. Elle nous amène à revenir sur le coût d'achat des marchandises vendues, à étudier les modalités d'évaluation des stocks puisque les biens sont généralement stockés avant d'être vendus, à évoquer la TVA puisque l'entreprise paie la TVA sur tout ce qu'elle achète et encaisse la TVA sur tout ce qu'elle vend.
- La quatrième étape traite des immobilisations. Comment et pour quel montant enregistre-t-on les immobilisations lorsqu'elles sont acquises ? Comment les amortit-on ? Comment enregistre-t-on leur cession ?
- La cinquième étape se focalise sur les opérations dites de fin de période. Avant de publier les états financiers, il faut se livrer à divers ajustement pour que ces états financiers soient conformes aux principes que nous avons précédemment étudiés : pour qu'ils soient conformes aux principes de reconnaissance des produits et de rattachement des charges au produits, pour qu'ils reflètent fidèlement la réalité économique de l'entreprise.

Compétence à acquérir :

Comprendre les bases de la comptabilité.

Mode de contrôle des connaissances :

2 devoirs sur table.